Le BREVET de MAITRISE

Les prérequis d'entrée en formation

Les conditions d'entrée en formation varient selon la spécialité préparée (se reporter aux programmes). L'ensemble des candidats au brevet de maitrise devront satisfaire à un entretien de positionnement et le cas échéant, à un test de positionnement.

Certification visée	Conditions d'entrée
Brevet de maitrise coiffure RNCP n°37528	Niveau 4 (BP ou BM 4 ou équivalent) dans le métier
Brevet de maitrise fleuriste RNCP n°37866	Niveau 4 (BP ou BTM) dans le métier visé ou niveau 3 (CAP) avec 5 ans d'expérience (hors temps d'apprentissage)
Brevet de maitrise boulanger RNCP n°34454	Niveau 4 Ou Niveau 3 avec 3 ans d'expérience (hors temps d'apprentissage Ou Sans niveau 3 avec 5 ans d'expérience (hors temps d'apprentissage)
Brevet de maitrise pâtissier - chocolatier - confiseur - glacier - traiteur RNCP n°35966	BTM de Pâtissier-confiseur-glacier-traiteur, BTM Chocolatier-confiseur + 4 ans d'expérience professionnelle (hors apprentissage) dans la pâtisserie + un entretien préalable de positionnement, BTM Glacier-fabricant + 4 ans d'expérience professionnelle (hors apprentissage) dans la pâtisserie + entretien préalable de positionnement. Ou 7 ans d'expérience professionnelle (hors apprentissage) dans la pâtisserie + entretien préalable de positionnement.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ÎLE-DE-FRANCE
CMA IDF PARIS
72-74, rue de Reuilly - 75592 Paris cedex 12 . 01 53 33 53 33
www.cma-paris.fr – contact@cma-paris.fr